



DELIBERATION

N° 02

Conseil d'administration du jeudi 04 septembre 2025

Le jeudi quatre septembre deux-mille-vingt-cinq, à dix-huit heures trente, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué en date du vingt-six août deux mille-vingt-cinq, s'est réuni dans la salle du C.C.A.S., sous la présidence de Monsieur Joël LE BOLU.

Date de convocation : 26 août 2025

Nombre d'administrateurs en exercice : 13

Quorum : 7

Présent.e.s : M. Joël LE BOLU, M. Jean-Pierre PRIGENT, Mme Valérie DUMONT, M. Thierry FOURNIER, M. Claude DROUET, M. Lucien LERAY, M. Gilbert VALLEE, Mme Françoise JAMIN, M. Marcel LE BORGNE, Mme Florence LEFFRAY.

Absent.e.s et excusé.e.s :

Mme Martine LAUNAY a donné procuration à M. Claude DROUET ;

Mme Marika VAN HAAFTEN a donné procuration à Valérie DUMONT ;

Mme Carole DAINNE est excusée jusqu'à son arrivée à la question n°4 de l'ordre du jour.

Secrétaire de séance : Monsieur Thierry FOURNIER

II – ATELIER DE SANTÉ VISUELLE

Rapporteur : Mme JAMIN

Les opticiens mobiles proposent une animation de sensibilisation à la santé visuelle d'une durée de 45 minutes à 1 heure 30 (suivant les interactions), au cours de laquelle la praticienne informe sur le fonctionnement de l'œil, les différents défauts visuels, les pathologies oculaires, les signes de détection de fatigue visuelle et les astuces d'entretien des lunettes. L'animation est présentée sous forme de Powerpoint, mélangeant informations, astuces et quizz.

La date serait le vendredi 3 octobre à la salle Escale.

Dans un deuxième temps, des bilans visuels individuels d'une durée de 30 minutes seraient proposés aux habitants qui le souhaitent, à la salle Escale le vendredi 17 octobre 2025 à partir de 14 h.

Ces prestations sont gratuites et sur inscription.

Il est proposé au conseil d'administration de valider l'animation et les bilans visuels individuels proposés par les opticiens mobiles.

Discussion

Madame Jamin insiste sur le fait qu'il s'agit d'un service de qualité et proximité pour les administrés.

Décision

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil d'administration valide l'animation et les bilans visuels individuels proposés par les opticiens mobiles.

Présents : 10 / Votants : 12 / Abstentions : 0 / Pour : 12 / Contre : 0

Pour copie conforme,

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

Le Président,
Joël LE BOLU

Le secrétaire de séance
Thierry FOURNIER